

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Saint-Honoré,  
tenue le 3 septembre 2024, à 11h45, à l'endroit habituel des séances du conseil.

Monsieur Bruno Tremblay, maire préside la séance à laquelle  
participent :

Monsieur Peter Villeneuve  
Madame Élizabeth Boily  
Madame Valérie Roy  
Madame Najat Tremblay  
Monsieur Sylvain Morel  
Madame Sara Perreault

Participe également monsieur Stéphane Leclerc, greffier-trésorier directeur  
général.

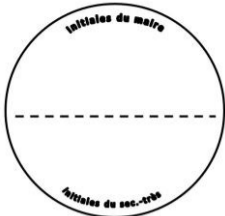
5 contribuables assistent à la séance.

---

#### ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
02. Acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 12 août 2024.
03. Dossiers généraux
  - a) Calendrier CQFA
  - b) Cession terrain – empiètement Rodrigue Villeneuve
  - c)
04. Service de sécurité publique
  - a)
  - b)
05. Service travaux publics
  - a) Soumission 2024-011 Matériel aqueduc et égout Domaine du Parc
  - b) Soumission 2024-012 Conduites de béton Domaine du Parc
  - c) Offre de service DC COM – Tête de puits P1B
  - d) Entente de service FQM – Personnel technique
  - e) Engagement PGA-EAU
  - f) Option achat Ford Transit 2020
  - g) Bilan 2023 – Économie en eau potable
  - h)
06. Service d'urbanisme et environnement
  - a) Rapport de comité
  - b) Dérogation mineure Jérôme Dionne
  - c) Dérogation mineure Benoit Allard
  - d)

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES POUR LE SERVICE  
D'URBANISME



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

07. Service des loisirs

- a) Rapport de comité
- b) Festicam – utilisation du site événementiel
- c) Festicam – règlement 900
- d) Festicam – cocktail
- e) Festicam – parade
- f)

08. Service communautaire et culturel

- a) Rapport de comité
- b) Grande semaine des tout-petits
- c)

09. Comptes payables

10. Lecture de la correspondance

11. Affaires nouvelles :

- a)
- b)

12. Période de questions des contribuables

13. Levée de l'assemblée

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Peter Villeneuve l'ouverture de la séance et l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

- 5. h) Offre de service Vélosolutions

211-2024

**2. Acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 12 août 2024**

Il est proposé par Valérie Roy  
appuyé de Élisabeth Boily  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion de la séance régulière du 12 août 2024.

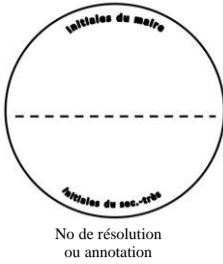
**3. Dossiers généraux**

212-2024

**3. a) Calendrier CQFA**

Il est proposé par Peter Villeneuve  
appuyé par Sara Perreault  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Ville de Saint-Honoré achète un espace publicitaire dans le calendrier du CQFA, soit une photo panoramique en bas de page au coût de 400\$.



213-2024

**3. b) Cession terrain – empiètement Rodrigue Villeneuve**

Il est proposé par Valérie Roy  
appuyé de Najat Tremblay  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés le maire Bruno Tremblay et le directeur général Stéphane Leclerc à signer (intervenir) au contrat de vente de Rodrigue Villeneuve de sa propriété du 860 rue Bergeron en cédant tous droits que la Ville peut prétendre avoir sur le lot 5 732 581 en faveur du nouvel acquéreur.

**4. Service de sécurité publique**

**5. Service travaux publics**

214-2024

**5. a) Soumission 2024-011 Matériel aqueduc et égout Domaine du Parc**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées sur invitation à deux entreprises soit Produits BCM Ltée et Huot pour du matériel d'aqueduc et d'égout pour le Domaine du Parc;

ATTENDU QUE des soumissionnaires ont déposé leur offre, soit :

Produits BCM Ltée. ....	115 374.36 \$ (tti)
Huot. ....	119 993.67 \$ (tti)

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Peter Villeneuve, appuyé par Sara Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers que soit retenue la soumission de Produits BCM Ltée pour la fourniture de matériel d'aqueduc et d'égout pour le Domaine du Parc au coût de 115 374.36 \$ (tti).

215-2024

**5. b) Soumission 2024-012 Conduites de béton Domaine du Parc**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées sur invitation à l'entreprise Tuvico pour des conduites de béton pour le Domaine du Parc;

ATTENDU QUE le soumissionnaire a déposé son offre, soit :

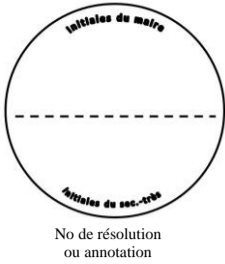
Tuvico. ....	41 970.25 \$ (tti)
--------------	--------------------

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Najat Tremblay, appuyé par Valérie Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que soit retenue la soumission de Tuvico pour la fourniture de conduites de béton pour le Domaine du Parc au coût de 41 970.25 \$ (tti).

216-2024

**5. c) Offre de service DC COM – Tête de puits P1B**

Il est proposé par Peter Villeneuve  
appuyé de Najat Tremblay  
et résolu à l'unanimité des conseillers



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

QUE soit acceptée l'offre de services de DC COM pour la fourniture d'une tête de puits pour le puits P1B, au montant de 56 962.18 \$ plus taxes.

217-2024

**5. d) Entente de service FQM – Personnel technique**

ATTENDU QUE la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

ATTENDU QUE la Ville désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

ATTENDU QU'une entente avec la FQM à cet effet a été signée;

ATTENDUE l'offre de services reçue de la FQM en regard du projet PGA-EAU;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Valérie Roy, appuyé par Élisabeth Boily et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE soit acceptée l'offre de services présentée par la FQM pour le projet PGA-EAU.

QUE monsieur Stéphane Leclerc, directeur général, soit autorisé à effectuer toute formalité découlant de ce projet.

QUE monsieur Bruno Tremblay, maire et monsieur Stéphane Leclerc, directeur général, soient autorisés à signer l'entente avec la FQM.

218-2024

**5. e) Engagement PGA-EAU**

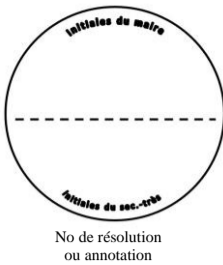
CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Honoré reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à fournir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au PGA du Ministère ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

CONSIDÉRANT QUE le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive;



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Élisabeth Boily, appuyé par Valérie Roy et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Saint-Honoré s'engage à :

- Élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux;
- Transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 31 décembre 2026 le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

219-2024

**5. f) Option achat Ford Transit 2020**

Il est proposé par Peter Villeneuve  
appuyé de Élisabeth Boily  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit autorisé Yan Pelletier à signer le contrat d'achat du Ford Transit 2020 pour un montant résiduel de 18 862.85 \$ plus taxes.

220-2024

**5. g) Bilan 2023 – Économie en eau potable**

Il est proposé par Najat Tremblay  
appuyé de Sara Perreault  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du bilan d'économie d'eau potable 2023.

221-2024

**5. h) Offre de service Vélosolutions**

Il est proposé par Peter Villeneuve  
appuyé de Sara Perreault  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit acceptée l'offre de Vélosolutions pour l'aménagement d'une piste de Pump Track d'une superficie variant de 1 200 à 1 400m<sup>2</sup> pour un coût budgétaire variant de 100 000\$ à 115 000\$ plus taxes.

**6. Service d'urbanisme et environnement**

**6. a) Rapport de comité**

Aucun rapport



No de résolution  
ou annotation

222-2024

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

**6. b) Dérogation mineure Jérôme Dionne**

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été sollicitée par monsieur Jérôme Dionne pour la compagnie 9082-9888 Québec inc. pour les lots 6 640 015 et 6 639 993 sur la rue Frontenac;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour objectif le lotissement de deux lots non conformes contrevenant au règlement de lotissement 708;

CONSIDÉRANT QUE le lot 6 640 015 aurait 16.56m de largeur de façade et que le lot 6 639 993 aurait une largeur de 14.49m au lieu du 18m de largeur permis au règlement 708;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'a aucun impact sur le voisinage;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit de deux terrains en coin;

CONSIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet et affiché à l'hôtel de ville en date du 13 août 2024;

CONSIDÉRANT QU'aucune personne ou organisme intéressé n'a manifesté le désir de se faire entendre par le conseil;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Valérie Roy, appuyé de Élisabeth Boily et résolu à l'unanimité des conseillers que soit et est par les présentes acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée monsieur Jérôme Dionne pour la compagnie 9082-9888 Québec inc.

223-2024

**6. c) Dérogation mineure Benoit Allard**

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été sollicitée par monsieur Benoit Allard pour la propriété située au 681 rue des Grands-Boisés;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour objectif la construction d'un garage dont la hauteur totale serait de 6.55m au lieu du 6m permis à l'article 5.5.1.4 du règlement de zonage 707;

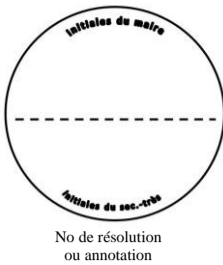
CONSIDÉRANT QUE la pente du garage serait de 6/12 et que celle de la résidence existante est de 4/12;

CONSIDÉRANT QU'il ne serait pas esthétique que le garage ait la même pente de toit que la maison;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun impact sur le voisinage;

CONSIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet et affiché à l'hôtel de ville en date du 13 août 2024;

CONSIDÉRANT QU'aucune personne ou organisme intéressé n'a manifesté le désir de se faire entendre par le conseil;



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Valérie Roy, appuyé de Peter Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers que soit et est par les présentes acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée monsieur Benoit Allard.

### **Questions des contribuables pour le service d'urbanisme**

#### **7. Service des loisirs**

##### **7. a) Rapport de comité**

Aucun rapport

224-2024

##### **7. b) Festicam – utilisation du site événementiel**

Il est proposé par Élisabeth Boily  
appuyé de Najat Tremblay  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la ville de Saint-Honoré appuie le festival des camionneurs « Festicam de Saint-Honoré » pour l'utilisation du site événementiel à l'Aéroport de Saint-Honoré selon les modalités et obligations du MTMD pour l'édition 2024 qui se tiendra les 13, 14 et 15 septembre.

225-2024

##### **7. c) Festicam – règlement 900**

Il est proposé par Élisabeth Boily  
appuyé de Najat Tremblay  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés les responsables organisateurs de Festicam, tel que le prévoit l'article 31 du règlement 900 concernant les nuisances, de produire des spectacles de musique et de l'animation extérieure et sous le chapiteau jusqu'à 2h du matin durant la période des 13, 14 et 15 septembre 2024.

226-2024

##### **7. d) Festicam – cocktail**

Il est proposé par Élisabeth Boily  
appuyé de Najat Tremblay  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Ville de Saint-Honoré offre le cocktail d'ouverture du Festicam pour l'édition 2024, formule banquet ou méchoui en plus du vin d'honneur.



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

227-2024

**7. e) Festicam – parade**

Il est proposé par Élizabeth Boily  
appuyé de Najat Tremblay  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit autorisée la parade de camion empruntant les rues de l'Aéroport, Villeneuve, Lavoie et le retour par la rue de l'Aéroport.

**8. Service communautaire et culturel**

**8. a) Rapport de comité**

Aucun rapport

228-2024

**8. b) Grande semaine des tout-petits**

Il est proposé par Najat Tremblay  
appuyé de Peter Villeneuve  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le lundi 18 novembre soit faite la levée du drapeau de la semaine des tout-petits qui a lieu du 18 au 24 novembre 2024 avec les jeunes du Jardin du Coin.

229-2024

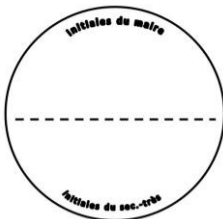
**9. Comptes payables**

Il est proposé par Peter Villeneuve  
appuyé de Valérie Roy  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit approuvée la liste des chèques émis en août au montant de 63 586.83 \$ suivant le registre des chèques imprimé le 28 août 2024 :

THERMOSHELL - CHAUFFAGE P. GOSELIN	23 019.82 \$
SYNDICAT DES EEMPL. MUN. DE ST-HONORÉ	2 421.72 \$
SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIERES DU QC	93.29 \$
REVENU QUEBEC	302.00 \$
NUTRINOR ENERGIES	79.30 \$
HYDRO-QUEBEC	8 947.41 \$
VILLE ST-HONORÉ (LA CAISSE)	181.85 \$
CENTRE RECREATIF DE ST-HONORE	12.98 \$
DUFOUR ISABELLE	473.11 \$
MRC DU FJORD DU SAGUENAY	5 274.18 \$
TREMBLAY BRUNO	403.20 \$
DUFOUR STEEVE	6 000.00 \$
JEAN-CYRILLE TREMBLAY	310.43 \$
ABTECH SERVICES POLYTECHNIQUES INC.	3 363.02 \$
AGENCE FORESTIÈRE SAGUENAY	3 977.07 \$
BLOUIN MICHEL	30.00 \$
CEGEP DE MATANE	229.39 \$
RICHARD DESBIENS	1 600.00 \$
FORTIN MICHEL	50.84 \$





No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

PELLETIER YAN	1 236.99 \$
DAVID TREMBLAY	243.96 \$
SAVARD ERIC, PILOTE LYNE	531.00 \$
LOU-TEC 9060-1766 QC INC.	4 164.49 \$
DANIEL GIRARD	114.95 \$
BELL CANADA	122.38 \$
VIDÉOTRON LTÉE	167.16 \$
BELL MOBILITÉ	236.29 \$

**TOTAL : 63 586.83 \$**

QUE soit autorisé le paiement des comptes au montant de 250 373.33 \$ suivant la liste des comptes à payer imprimée le 28 août 2024 :

ABTECH SERVICES POLYTECHNIQUES INC.	1 981.95 \$
ACCOMODATION 571 INC.	86.11 \$
ADF DIESEL	327.68 \$
APPLIED INDUSTRIAL TECHNOLOGIES CDA ULC	169.93 \$
ATKINSRÉALIS CANADA INC.	27 148.31 \$
ATLANTIS POMPELAC	29.84 \$
BLACKBURN & BLACKBURN INC.	522.35 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	1 192.33 \$
BRIDECO LTEE	5 652.19 \$
CAMIONS MSF SAGUENAY	284.52 \$
CAUCA - CENTRE D'EXPERTISE MULTISERVICE	77.09 \$
CENTRE ALTERNATEUR DEMARREUR LT INC	1 046.11 \$
COMPAGNIE EMFREIN LTÉE	179.46 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	168.00 \$
DISTRIBUTION DDM INC.	81.63 \$
DISTRIBUTION MOBUS INC	1 607.80 \$
ED PRO EXCAVATION	478.89 \$
ENCRECO INC.	247.20 \$
ENTREPRISE SYLVAIN DUFOUR	689.85 \$
ENVIROMAX INC.	10 367.01 \$
ENVIRONNEMENT CA	7 818.31 \$
EQUIPEMENTS CLAUDE PEDNEAULT INC.	205.70 \$
EXTINCTEURS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	406.09 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	469.79 \$
FILTRE SAGLAC INC.	1 926.07 \$
FRANKLIN EMPIRE INC.	266.53 \$
GAZONNIERE SAGUENAY ENR.	4 810.78 \$
GAZON SYNTHÉTIQUE SAGUENAY	275.94 \$
GESTION HOUDE ET LÉVESQUE	13.79 \$
GIVESCO	596.56 \$
GLS-CANADA	25.01 \$
HYDROMEC INC - CHICOUTIMI	93.31 \$
INTER CITE USINAGE	2 400.01 \$
INTER-LIGNES	387.24 \$
ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	932.85 \$
JLD-LAGUË	183.98 \$
JOE JOHNSON EQUIPEMENT INC.	1 007.89 \$
LCR VETEMENTS ET CHAUSSURES INC	1 613.25 \$
LÉON-MAURICE VILLENEUVE EXCAVATION INC.	2 724.91 \$
LES LIGNES DU FJORD INC.	275.94 \$
LINDE CANADA INC.	283.14 \$
MACPEK INC.	2 408.85 \$
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY	765.00 \$



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

LES MARCHES TRADITION	4.69 \$
MUNICIPALITE ST-DAVID-DE-FALARDEAU	559.50 \$
NORD-FLO	3 205.02 \$
NUTRINOR FERME & MAISON	155.19 \$
OFFICE REGIONAL D'HABITATION LE FJORD	1 129.20 \$
PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	133.70 \$
PIC CONSTRUCTION CO. LTEE	2 225.12 \$
PIECES D'AUTOS STE-GENEVIEVE	303.58 \$
POTVIN & BOUCHARD INC	36.75 \$
PR DISTRIBUTION	380.92 \$
PRODUITS BCM LTEE	2 290.63 \$
RESTAURANT LE RELAIS	123.49 \$
ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO AVOCATS	718.59 \$
LA SABLIERE DU CLAN ROCHEFORT	66 583.19 \$
SECUOR	362.17 \$
SERRURIER Y.C. FILLION INC.	34.32 \$
SOCIETE DE TRANSPORT DU SAGUENAY	23 736.56 \$
SOUDURE MARTIN TREMBLAY INC.	27 259.09 \$
SPECIALITES YG LTEE	349.31 \$
SPECIALITE RADIATEUR	1 264.09 \$
STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	9 078.72 \$
TECH-MIX, DIVISION BAUVAL INC.	17 418.71 \$
TECHNO FEU INC.	2 057.32 \$
TEST-AIR ET SANS-BORNES	3 782.68 \$
THIBAUT & ASSOCIES	707.10 \$
TREMBLAY ASSURANCE	967.00 \$
VILLE DE SAGUENAY	3 277.50 \$
CLAVEAU ET FILS INC.	630 976.30 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>881 289.63 \$</b>

## **10. Lecture de la correspondance**

230-2024

### **10. Demande de commandite Alexis Therrien**

Il est proposé par Valérie Roy  
appuyé de Élisabeth Boily  
et résolu à l'unanimité des conseillers

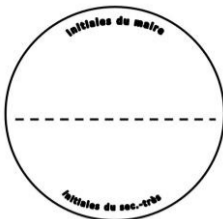
QUE soit accordée une commandite de 100\$ pour la participation d'Alexis Therrien au championnat Néo-Junior canadien à Calgary en patinage de vitesse.

231-2024

### **10.4 Demande de commandite Mariners 11UB**

Il est proposé par Valérie Roy  
appuyé de Sara Perreault  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit accordée une commandite de 50\$ par joueur demeurant à Saint-Honoré pour l'équipe de baseball les Mariners 11UB pour les provinciaux qui se tiendront les 6, 7 et 8 septembre 2024 à Montréal.



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

232-2024

## **11. Affaires nouvelles**

### **11. a) Virée des Monts**

Il est proposé par Sara Perreault  
appuyé de Peter Villeneuve  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit faite une lettre de félicitations aux organisateurs de la Virée des Monts.

## **12. Période de questions des contribuables**

- Ponceau boulevard Martel
- Travaux boulevard Martel
- Rencontre ligue de balle molle
- Espace social – OMH

Je soussigné, Stéphane Leclerc, greffier-trésorier et directeur général, certifie que les fonds et crédits sont disponibles pour effectuer le paiement des dépenses autorisées par les résolutions adoptées à la présente séance et également effectuer le paiement de toutes les dépenses incompressibles jusqu'à la séance du 7 octobre 2024.

---

Stéphane Leclerc, CPA  
Greffier-trésorier et  
Directeur général

La levée de la séance est proposée à 12h30 par Valérie Roy.

Je, Bruno Tremblay, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

---

Bruno Tremblay  
Maire

---

Stéphane Leclerc, CPA  
Greffier-trésorier et  
Directeur général